



## Bonjour je suis un tunisien

Par **legio**, le **07/02/2010** à **13:46**

Bonjour,

je suis un tunisien qui a fait la légion étrangère pendant deux ans et g sortie en réforme médical a cause d'un accident de travaille, du cout je me suis retrouvé encore sans papier ni titre de séjour et g tout ce qui prouve que g t ex légionnaire...

g trouvé un contra de travaille en CDI comme employer polyvalent en restauration, mais mon avocate ma dit qu'il faut attendre la décision,elle ma dit que je pe pas déposé le dossier mtn, franchement je comprend pas pk?? en plus le patron me met la pression pour se dépêché car il ve changé de statut

veillez svp me dire ce qu'il faut faire et c koi les solutions pour moi, on sachant que g 5ans en france dans 2ans avc la légion étrangère

Par **ouaah**, le **18/02/2010** à **22:42**

salam

il faut au moin 3ans de legion pour que vous puissiez avoir droit au papier

il faut se renseigner au niveau des association communautaire pour voir comment regulariser votre situation avec le travail sachant qui ya un accord franco-tunisien pour le travail

bonne chance